

COMPAGNIE 38^e ESCADRON

DE

AFFAIRE

(O.V.N.I.)

UNITÉ
BT

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

PROCÈS VERBAL N° 628 - 25/07 / 1983

ANALYSE - RÉFÉRENCE

-RECU IL TMOIGNAGE, SUR OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ (O.V.N.I.)

(Références: C.M. n° 31.600 DN /Gend.T. du 2.07.1983)

NOUS SOUSSIGNÉS **Adjutant**

VULES ARTICLES

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

Le 25.07.1983, nous trouvons au bureau de la brigade d'Orléans, recevons une déclaration émanant de Mr B, D de C, qui lors d'une randonnée sur la Massif de, dans les, a constaté le passage d'un O.V.N.I. (Objet Volant Non Identifié) le 12.07.1983 vers 12h00.

- Pour des raisons personnelles, l'intéressé n'a pu se déplacer sur les brigades de gendarmerie de ou, vraisemblablement compétentes quant au lieu des faits rapportés. Il n'a pas signalé les faits sur le champ, car ayant pris des photographies, il tenait à attendre le développement pour attester de ses dires. A cet effet entendons:

- B, G, chef d'usine, demeurant N° le A, fils de C et de D, R, nationalité française qui déclare à 12h45:

Le 12 juillet 1983, j'effectuais une randonnée en montagne sur le massif de, avec Mr G, ans, facteur A et sa fille âgée de ans. J'étais parti le 12.7.1983 de en voiture passant par le, puis, Les et piste de. Arrivés vers 12h00, on a poursuivi et. J'avais pris mon appareil photo à cette occasion, et vers 12h15 j'ai été surpris de voir un point brillant sur une hauteur voisine, qui restait immobile. Il se situait face à moi en, alors que nous nous trouvions sur la. Je ne trouvais à 2700 m d'altitude, l'objet brillant était immobile, et au bout d'un quart d'heure cette lueur s'est éteinte. Je pense qu'il s'agissait à mon avis d'un objet métallique se réfléchissant au soleil, et au cours de notre déplacement on n'a plus eu le reflet avec le soleil. Cet objet étant blanc brillant, dimensions ignorées, situé peut-être à 2 ou 3 kms de nous, sur le territoire français. Je n'ai perçu aucun effet, aucun bruit étant certainement trop loin. Je n'avais pas d'animal avec moi.

Entre le et sur l'itinéraire j'ai constaté à 12h45 le déplacement d'un avion ou hélicoptère, direction, à basse altitude depuis 4 minutes après un objet lumineux jaune très brillant a suivi à peu près la même trajectoire à l'aplomb de. Mais je n'ai rien remarqué d'autre jusqu'à 12h. Je connais l'organisme du GEPAN, au travers de revues spécialisées. Je me propose à tenter un contact rapproché avec ces objets, et je peux affirmer que ça n'a rien à voir avec l'article de presse 19.7.1983 "L'OVNI était UN MÉTÉORE".

Je vous renets une prise de vue du phénomène OVNI que j'ai aperçu.

-Le 25 juillet 1983 à 12h00 -lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et n'ai rien à y changer à ajouter ou à retrancher.

LA PERSONNE ENTENDUE

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE
1° - Mr le Préfet, Commissaire de la République, (1 ^{er} Div. 2 ^{ème} Bureau) à....	678/3 19 1 AOUT
2° - Mr le Procureur de la République	
3° - Général Cdt - Région Aérienne	
4° - Ministre Armées, Dticm Gendarmerie	
5° - Bureau central-renseignés,	
6° - Divers.	

SIGNATURE (S)

VU ET TRANSM
LE COMM UNITÉ
GENERAL, Commandant la
Légion de Gendarmerie de
Le 11.08.1983
SIGNATURE ET CACHET

~~SECRET~~ (suite)

Monsieur B, G, est honorablement connu de la brigade, et a toujours résidé à , dont sa famille est originaire. Cette personne effectue de nombreuses randonnées sur le , où il campe parfois. Pour des raisons professionnelles, il n'a pu se déplacer à Brigade de gendarmerie compétente, pour faire son témoignage.

Le Commandant de brigade, a pris contact avec la gendarmerie de le 25 juillet 1983 pour l'informer du fait signalé. Après divers contacts pris avec la population, il nous a été précisé que certains habitants avaient aperçu une importante boule incandescente, mais le 12.7.1983 vers 19h00. A la suite de l'article de presse paru le 14.07.1983 sur le journal , aucun habitant n'avait tenu à signaler cette observation d'OVNI. Le Commandant de brigade de , n'était pas en mesure d'apporter d'autres éléments à l'enquête en cours, (pas de lâcher ballon sonde, etc...).

Le 25 juillet 1983, un message a été établi sous n° 727/2 par la brigade et adressé aux autorités supérieures.

Monsieur B, G, s'est montré très convaincu par son observation de l'O.V.N.I. Il a ajouté posséder une série de photos en diapositives, qu'il tient à conserver sur le phénomène qu'il a observé.

- L'article de presse, relatant "L'OVNI était un "MIRKILAN", ainsi qu'une des photographies remises par M, sont l'objet de l'annexe I.

- Une photocopie de la carte UEM de la région de , est jointe au présent procès-verbal, annexe II.

Fait et clos à , le 6 août 1983

L' Adjudant M

ARTICLE DE PRESSE LOCALE - "O.V.N.I."

I°)-

du 14.07.1983 (1 ère page)

DU 14.07.1983 -1ère page

L'ovni était un missile

— La mystérieuse "traînée lumineuse" observée à travers le ciel du ... pendant la nuit de mardi à mercredi et qui a, semble-t-il, survolé l'... était provoquée par les gaz rejetés par les tuyères d'une fusée. La course de celle-ci, course suivie par le ... émanation locale de la délégation générale de l'armement (D.G.A.) n'aurait pas entraîné un survol des terres. Ce sont les rayons déclinants du soleil qui auraient insé les projections de poudre et de fumée vomies par l'engin et entraîné ce phénomène

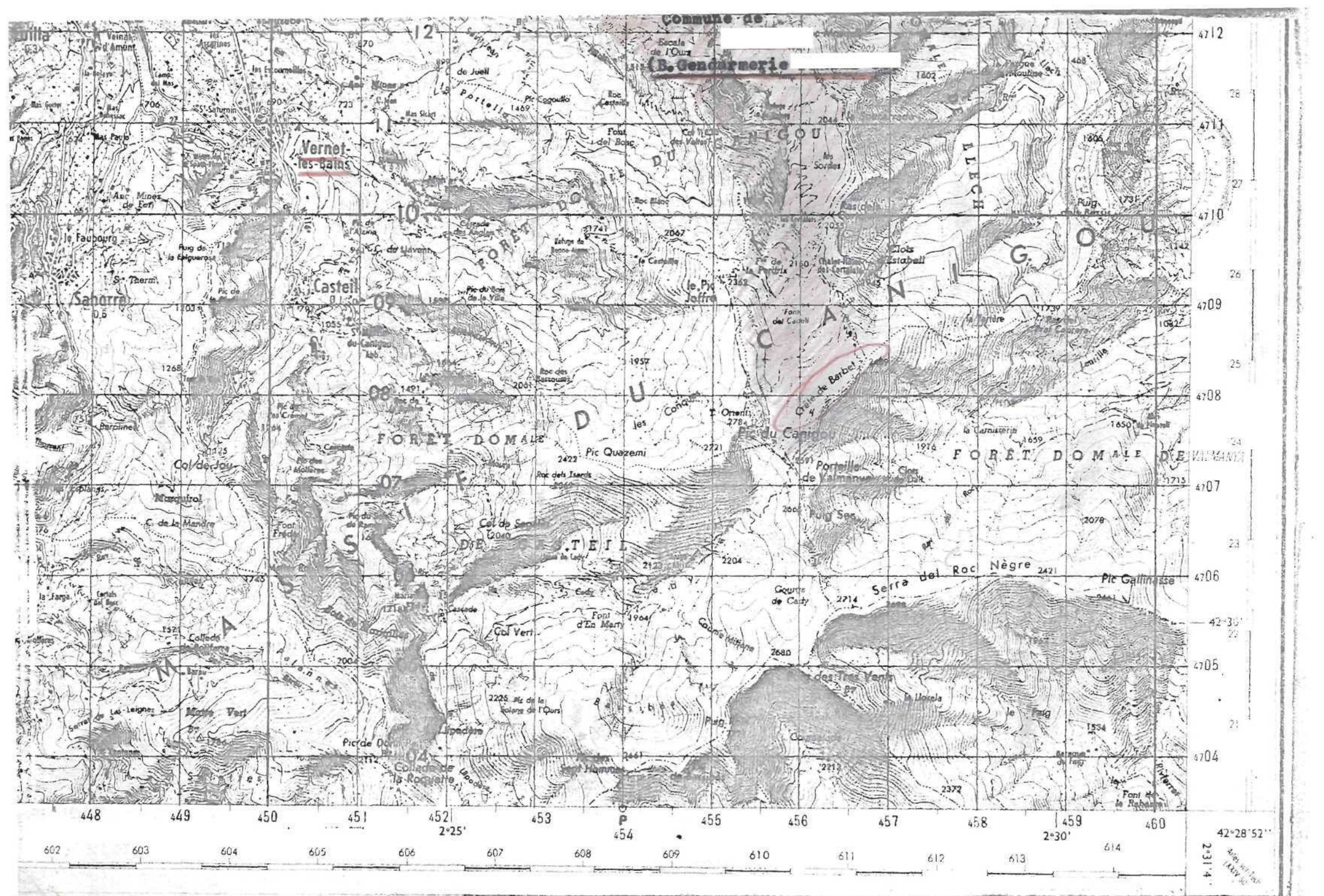
tres visible de traînée blanchâtre. En fin de course, le missile, qui se déplaçait à une vitesse supersonique et à une altitude estimée à 500 kilomètres, se serait abîmé en mer.

Déchu de son statut d'O.V.N.I, le mobile contracte celui d'un missile tiré du sous-marin ... depuis les côtes

Il s'agit d'un missile stratégique ... ce qui est beaucoup plus inquiétant, car ces missiles commencent à être équipés d'ogives nucléaires (voir les "France" en avant-dernière).

II°)- PHOTOGRAPHIE représentant l'OVNI de Mr B ,G.
(Rocher situé au ... du sommet)





42° 28' 52''
2314
1:50,000

01 N° GEPAN Doc (I8)

83306870

02 N° Département (A2)

03 Nom de la Brigade (A20)

04 Nombre témoins (≤ 9) (I2)

01

05 Noms témoins (A20)

N° 1 B G _____

N° 2 _____

N° 3 _____

N° 4 _____

N° 5 _____

N° 6 _____

N° 7 _____

N° 8 _____

N° 9 _____

06 Jour (A2)

12

07 Mois (A2)

07

08 Année (A2)

83

09 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (I2)

03

N° question	clef (A2)	information (A20)
10	AT	ENFANT, Anonyme, _____
11	DE	ARTICLE, JOURNAL, _____
12	DG	PHOTO PLAN, _____
13		_____
14		_____
15		_____
16		_____
17		_____
18		_____
19		_____

Nom Témoin : B G

08 Durée (A20)

1. Quart d'heure

01 Profession (A20) CH.E.F. d'U.S.I.H.E.

09 Nombre phases d'observation (I2)

01

02 Age (A2)

03 Sexe (A1) M

10 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (I2)

01

04 Parentés /9(A2, 1X)/

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/

07 Lieu d'observation (A20)

L _____

N° question	clef A2	information (A15)
11	<u>C,D</u>	<u>van d'onneneer monts</u>
12	<u> </u>	_____
13	<u> </u>	_____
14	<u> </u>	_____
15	<u> </u>	_____
16	<u> </u>	_____
17	<u> </u>	_____
18	<u> </u>	_____
19	<u> </u>	_____
20	<u> </u>	_____

Phase n°

01

du témoin n°

01

14 Distance (A15)

2,3 km

01 Heure (A6)

13.H.15.15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)00

02 Terme (A15)

POINT BRILLANT

03 Forme (A15)

M.P.

04 Couleur (A15)

blanc, BRILLANT

05 Taille (A15)

M.P.

06 Trajectoire (A15)

M.P.

07 Cap (A15)

08 Vitesse (A15)

IMMOBILE

09 Bruit (A15)

A.V. VIN

10 Décor (A15)

CIEL

11 Phénomène/décor (A15)

MONTAGNE

12 Direction de l'obs. (A15)

13 Nébulosité (A15)

N° question	clef A2	information (A15)
16	<u></u>	<u></u>
17	<u></u>	<u></u>
18	<u></u>	<u></u>
19	<u></u>	<u></u>
20	<u></u>	<u></u>
21	<u></u>	<u></u>
22	<u></u>	<u></u>
23	<u></u>	<u></u>
24	<u></u>	<u></u>
25	<u></u>	<u></u>
26	<u></u>	<u></u>
27	<u></u>	<u></u>
28	<u></u>	<u></u>
29	<u></u>	<u></u>
30	<u></u>	<u></u>